

SEPTEMBRE 1998



NUMÉRO 24

CITOYENI

à Bourg-la-Reine

AUGMENTATION DES TAXES LOCALES A BOURG-LA-REINE

3,8%: l'augmentation des impôts locaux, votée par la majorité municipale à la fin du mois de mars, n'était jusqu'à présent qu'un nombre, que vous aviez sans doute oublié. Maintenant, les feuilles d'impôts sont là, et ces 3,8% sont devenus terriblement concrets. Cette augmentation, bien supérieure à celle de l'inflation, est-elle justifiée? Impossible bien sûr de répondre tant que les comptes de 1998 ne seront pas connus, mais l'expérience de l'année passée permet de se faire une idée.

Rappelons d'abord que les impôts sont fixés en fonction des prévisions de dépenses : Si les dépenses sont surestimées, les impôts locaux augmentent d'autant. Or en 1997, les dépenses d'investissement ont été surestimées de 29%. Et ce n'est pas la première fois que cela se produit.

Rappelons ensuite qu'en 1997, la majorité avait décidé une augmentation des taxes semblable à celle de cette année (3,75%). Le produit des taxes, c'est logique, a augmenté, il a dépassé de 1,9 MF celui de 1996. Cela a conduit à un super-excédent de la section de fonctionnement, supérieur de 1,4 MF à celui de 1996 : autrement dit, les 3/4 de l'augmentation décidée en 1997 étaient injustifiés.

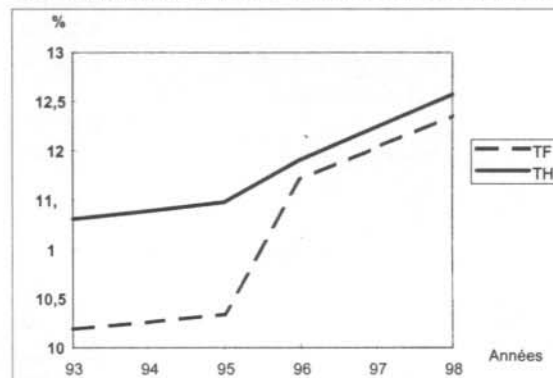
Les 3,8% d'augmentation que vous avez maintenant sous les yeux sont-ils justifiés ?

NON !

C'est la répétition d'une erreur de gestion.

Il est à noter que l'inflation est prise en compte par l'augmentation de la valeur locative. En conséquence chaque évolution des taxes locales correspond à une perte de revenu pour les citoyens.

EVOLUTION DES TAXES LOCALES



A Bourg-La-Reine sur les 6 dernières années

Taxe foncière = + 21,20 %

Taxe d'habitation = + 11,14%

Comparaison sur les 5 dernières années

	T.Foncière	T.Habitation
Antony	+14,41%	+10,77%
BLR	+18,06%	+8,22%
Fontenay-aux-Roses	+8,47%	+8,49%
Sceaux	+12,31%	+12,19%

Malgré une augmentation de la taxe foncière plus importante que la taxe d'habitation Bourg-La-Reine reste la commune où la T. d'habitation est supérieur à la T. Foncière.

1997	T. Foncière	T. D'habitation	Ecart
Antony	16,05	10,8	+5,25
BLR	12,35	12,57	-0,22
Fontenay-aux-Roses	12,42	11,89	+0,53
Sceaux	13,59	9,02	+4,57

Autrement dit la municipalité de Bourg-La-Reine favorise les propriétaires au détriment des locataires.

ARAI	9 000,00
Association Objectif Chine	500,00
FNACA	1 380,00
Association des Secrétaires Généraux des Hauts de Seine	500,00
Guides de France	900,00
Scouts de France	5 630,00
Société des Médailleurs Militaires	1 070,00
Syndicat d'Initiative de BLR	80 000,00
Union Nationale des Combattants	1 160,00
Association Rhin et Danube	500,00
A.D.A.V.I.P. 92	2 500,00
Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (comité de BLR)	1 410,00
Accueil des Villes Françaises	670,00
Association des Combattants de l'Union Française	790,00
Association de Prévention et de Secourisme	3 500,00
Cercle Philatélique	500,00
Association des Portugais de BLR	650,00
Comité d'Entente des Anciens Combattants	13 980,00
Association des Membres de l'Ordre National du Mérite	500,00
Le Korossol	1 000,00
Association Bourg-La-Reine Environnement	1 110,00
Harmonie Municipale	100 000,00
A.R.C.I.A.	43 000,00
BLR Jadis et Demain	6 320,00
LICRA	1 000,00
Comité des Fêtes	100 000,00
Ile de France en Varsovie	5 000,00
AFAR association franco-asiatique réginauburgienne	1 000,00
ADEC association pour le développement des échanges avec la Chine BLR-Yanqing	1 000,00
APCE 92 association pour le couple et l'enfant	8 000,00
C.E.L.E.E.R.S.	500,00
Les Amis de l'Institution Vallet	3 090,00
A.S.B.R.	544 000,00
E.B.R.	60 000,00

Les Dauphins de Sceaux	2 720,00
C .A.C. LES GEMEAUX	
subvention de fonctionnement	593 665,00
subvention animations	365 158,00
subvention jazz Sceaux What	50 000,00
C.A.E.L. FONJEP	287 066,00
C.A.E.L. fonctionnement	1 640 000,00
C.A.E.L. Spectacles	220 000,00
C.A.E.L. Subvention exceptionnelle	40 000,00
CA.E.L. Investissement	30 000,00
Collège Universitaire Fontenaisien	5 000,00
Saison Musicale d'été de Sceaux	500,00
Les Amis du Conservatoire	2 300,00
Compagnie Théâtrale de BLR/Sceaux	10 000,00
Poètes de BLR	1 000,00
Association Générale des Familles	
AGF Fonctionnement	33 000,00
AGF Subvention exceptionnelle	30 000,00
AGF Carte Famille Sportive	30 000,00
A.P.E.I. de la Région de Sceaux	2 260,00
A.J.R. (Fonctionnement)	223 000,00
A.G.E.M.A.	500,00
A.I.B.	58 550,00
A.D.I.B. Fonctionnement	28 315,00
A.D.I.B. Antenne de Justice	19 270,00
A.S.A.D. association des soins à domicile	1 050 000,00
Association Animation Populaire des 3 Communes	3 600,00
Emmaüs Banque Alimentaire	6 190,00
La Croix Rouge	14 370,00
Amitiés Rencontres Loisirs	2 000,00
Association Vermeil (maison de retraite du Parc)	3 310,00
CIFF	1 785,00
GAFIB (secours catholique)	5 000,00
Groupement d'entraide (personnel communal)	434 750,00
Piscine des Blagis	1 608 181,00
Total	4 556 961,00

Subventions Municipales 1998 (sources BP98)

BULLETIN D'ADHESION à **CITOYEN à Bourg-La-Reine**

NOM Prénom _____ Tél. (éventuellement) _____

ADRESSE _____

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour 1998.

Date et signature :

La cotisation est de 100 F (minimum) et donne droit au bulletin d'information (4 par an en principe). Le chèque doit être libellé à l'ordre de CITOYEN à BOURG-LA-REINE et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion.

Chez Jean-Louis PÉRIGNON, 12 bis rue des Blagis, 92340 BOURG-LA-REINE.